## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONAIS REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## SÉANCE DU 28 MARS 2012

Présents: BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, IDOMENEE,

CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, SARASOLA, VALIANI, Mme FABRE, LAMPLE, SOUMET, BELLOT, REY, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECQ, Mme QUEHEILLE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, BAREILLE, Mme CABELLO, MAILLET,

LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL.

Pouvoirs: Jean-Michel IDOIPE à Annie REBOLLE

Philippe GARROTE à Marie-Lyse GASTON Elisabeth SALTHUN-LASSALLE à Eliane YTHIER Fabien REICHERT à Patrick MAILLET

Jean-Marie GINIEIS à Dominique QUEHEILLE Nathalie REGUEIRO à Véronique PEBEYRE

Suppléants : Pierre CASAUX-BIC suppléant de Jean-Claude ELICHIRY

Raymonde SOARES suppléante de Gérard URRUSTOY
Annie REBOLLE suppléante de Didier LOUSTAU

Jean LABORDE suppléant de Robert LABORDE-HONDET

Georgette SALHI suppléante de Yves TOURAINE

Excusés: France JAUBERT-BATAILLE, Gérard FRECHOU, Gérard LEPRETRE, Nicolas MALEIG,

Gilles BITAILLOU, Martine MIRANDE, Nadia SEGAUD.

**RAPPORT N° 120328-08-FIN** 

## DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DU SPANC

M. BEDECARRAX précise que dans le cadre de la M 49, l'affectation de l'excédent dégagé en section Fonctionnement du Compte Administratif doit faire l'objet d'une délibération spécifique.

L'excédent de clôture de la section fonctionnement est de 66 615.93 €.

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2011 comme suit :

Section fonctionnement : 65 615.93 €
 Section d'investissement : 1 000.00 €

Ouï cet exposé,	
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,	
- ADOPTE le présent rapport	
Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 28 mars 2012	
Suivent les signatures	
	Le Président
	Jean-Etienne GAILLAT